**INTERVENTIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2023 - FATMA NAKIB**

**Appel à projets pour la promotion de la laïcité - Lancement - Règlement - Composition du jury de sélection des projets – Approbation**

Le terme de laïcité, aujourd'hui d'emploi courant, est créé à la fin du XIXe siècle, et ne s'avère pas toujours facile à définir. La laïcité doit s'envisager à plusieurs niveaux : philosophique, juridique et politique. Elle constitue dès l’origine un enjeu de l’école Républicaine. Si l’école devient obligatoire en 1881 puis laïque à partir de 1882, ce nom de Laïcité s’inscrit pour la première fois dans la constitution Française en 1946. L’article 1 dispose à cet égard que "La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale". La constitution de 1958 reprend cette disposition dans son article 2 et ajoute : "Elle [La France républicaine] assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances." La laïcité est enfin le produit d'une politique. Elle résulte historiquement d'une lutte entre l'État républicain et l'église catholique pour le contrôle de la légitimité pouvoir.

La Laïcité est donc de fait indissociable de la construction de l'Etat républicain. La laïcité constitue désormais un élément de l'identité française. Il n'est donc pas étonnant que les débats sur la laïcité connaissent un regain de vitalité, puisque la France, s’intègre au sein de l'Europe parfois très chrétienne, mais aussi parce de son passé colonial résulte aujourd’hui non plus une culture religieuse, mais des cultures de conscience qui ont évoluées, tout comme les droits humains qui ont progressé en son nom.

Nous souhaitons aujourd’hui mieux la faire connaitre, qu’elle puisse être revendiqué par tous les montpelliérains et montpelliéraines comme une valeur commune, un bien commun à toutes et tous. C’est pourquoi nous lançons aujourd’hui cet appel à projet destiné à la création d’outils et de ressources pour accompagner les pratiques pédagogiques et de développer une communication inclusive auprès de toutes et tous.